

Gestionnaire de domaines agricoles - spécialisation domaines viticoles (CES)

RNCP4540 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	211p
Code(s) ROME	A1416
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2011

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le gestionnaire de domaines agricoles - spécialisation domaines viticoles (CES) exerce les missions de management d'une entreprise (ou d'une unité). Cet intitulé qui identifie à lui seul une activité dans la grande entreprise mais il n'est souvent qu'une part de l'activité du dirigeant et du cadre de la TPE, PE ou PME. Dans ces entreprises, le manager (ou le responsable d'unité) outre son rôle de pilotage réalise des activités opérationnelles diversifiées que nous regroupons par commodité, en deux ensembles :

- Le cœur du métier (coordonner les activités de production et de vente),
- Les activités d'accompagnement (maîtriser un ensemble de fonctions au service du cœur de métier).

Nous expliciterons quelques unes des ces activités sans avoir la prétention de l'exhaustivité.

Le cœur du métier : activités de production et de commercialisation

- Elaboration de la stratégie du domaine viticole / de l'unité
- Pilotage de la gestion technique de la vigne
- Pilotage des travaux du chai
- Commercialisation des produits

Les activités d'accompagnement :

Le système d'informations du domaine viticole (de l'unité) en vue du pilotage

La mobilisation des informations en vue du pilotage :

- au service de la rentabilité,
- au service des problèmes financiers,

La direction d'une équipe de collaborateurs

Le choix d'une structure juridique en liaison avec les aspects économiques, sociaux, fiscaux....

La démarche qualité et le management par la qualité

La conduite de projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES Le titulaire de la certification doit être capable de :

- manager une entreprise, une unité,
- définir une stratégie ou mener un projet dans une stratégie prédéfinie,
- élaborer un diagnostic,

- proposer des solutions,
- mettre en oeuvre ces solutions,
- contrôler et évaluer leur réalisation.

Il mobilise des savoirs et des méthodes très générales qui touchent à la compréhension de l'entreprise dans son environnement et nécessite une culture générale sur la vie des entreprises :

- l'entreprise vue comme un système (représentation systémique, adaptabilité de l'entreprise en contexte concurrentiel, prise de décision...),
- les structures d'organisation des entreprises,
- les caractéristiques de l'environnement dans lequel évolue le domaine viticole (technique, commercial, culturel, réglementaire...) .

Il mobilise des savoirs précis et des méthodes spécifiques au domaine d'activité exercé :

- Analyse stratégique en vue de l'étude des stratégies possibles
- Gestion technique du vignoble
- Gestion technique du chai
- Gestion commerciale
- Gestion du système d'information
- La prise de décision
- Situation financière de l'entreprise
- La gestion de la richesse humaine de l'entreprise
- La gestion juridique et fiscale
- La qualité et la certification
- La gestion de projet,

Maîtrise de l'anglais, vocabulaire spécifique du milieu de la vigne et du vin.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture, secteur viti-vinicole, oenologie, commerce.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les fonctions exercées sont : Chef d'exploitation viticole,

Directeur de domaine viticole (salarié),

Cadre de direction de domaine viticole,

Conseil en gestion d'exploitation viticole (activité libérale et salarié),

Direction technique dans des activités de négoce (suivi des producteurs sous contrat...).

A des niveaux de responsabilité divers :

Responsable d'entreprise,

Responsable de secteur,

Responsable de fonction (technique, administrative).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 880 €

Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	86 583
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	80 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Professeur et responsable pédagogique de la formation, 2 professionnels de la gestion des domaines viticoles, 3 enseignants chercheurs de l'école, le Responsable du Département Formation Continue

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2011

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1594

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP15962

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.enitab.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4540/>